

Conseil municipal du 17 juin 2010

28 délibérations étaient à l'ordre du jour de ce Conseil municipal. Pascal Popelin était le rapporteur pour 5 d'entre-elles.

Décision modificative n°1 du budget principal 2010

Il s'agit d'une décision d'ajustement technique mineure, portant sur 24 332 € pour la section de fonctionnement et sur 38 904 € en investissement. Les décisions nouvelles en matière d'investissement permettent de lancer les études pour la mise à disposition de locaux scolaires supplémentaires, en préparation des rentrées scolaires de septembre 2011 et septembre 2012.

Modification des termes d'une garantie d'emprunt

Cette décision technique concerne une garantie d'emprunt de la commune pour une opération de réhabilitation de logements au 8-10 place de la Libération.

Modification des termes d'une garantie d'emprunt

Même objet que la précédente délibération, pour une opération de construction de logements au 46-50 avenue Aristide-Briand.

Remise de majoration et intérêts de retard

Cette décision concerne la remise des majorations appliquées à un particulier ayant réglé avec retard le montant de ses taxes d'urbanisme. La remise accordée s'élève à 116 €.

Remise de majoration et intérêts de retard

Même objet que la précédente délibération, pour une autre personne et des montants de 121 et 44 €.